



# BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

## RENOUVELLEMENT

Mentionnez dans ce cadre votre numéro d'adhérent en 2011.  
Vous le trouverez sur votre carte de membre.

N°.....

## ATTENTION !

POUR LES ADHÉSIONS "COUPLE", BIEN  
REMPILIR DEUX BULLETINS, COCHER DEUX  
FOIS LA MÊME CASE ET ADRESSER UN  
SEUL VERSEMENT.

À remplir LISIBLEMENT, accompagné de votre règlement\*  
à l'ordre de "Doggen Club de France" - et à expédier à :

Pascale GÉRARD - Lieu dit Le Crocq 80540 MOLLIENS-DREUIL

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Prénom : .....

Téléphone : .....

Nom : .....

Courriel : .....

Adresse : .....

J'ADHÈRE au D.C.F.

.....

JE RENOUVELLE mon adhésion au D.C.F.

.....

JE NE RENOUVELLE PAS mon adhésion au D.C.F.

Code postal : .....

Date de naissance : .....

Ville : .....

Profession : .....

Pays : .....

Parrainé par : .....

Je m'engage à respecter les statuts, les règlements et les principes d'élevage du DOGGEN CLUB DE FRANCE et à régler ma cotisation dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre de chaque année civile.

Date : ..... Signature :

Établir votre règlement à l'ordre du DOGGEN CLUB DE FRANCE



# 2012

N° ADHÉRENT

.....  
Cadre réservé au D.C.F.

Cotisation couple

=

envoi d'un seul Trait d'Union

- MEMBRE ACTIF : (individuel)** 37 € + 8 € (droit d'entrée la 1<sup>re</sup> année)
- MEMBRE ACTIF : (couple)** 56 € + 8 € (droit d'entrée la 1<sup>re</sup> année)
- MEMBRE BIENFAITEUR :** 65 € + 8 € (droit d'entrée la 1<sup>re</sup> année)

---

- MEMBRE ÉTRANGER : (individuel)** 45 € + 8 € (droit d'entrée la 1<sup>re</sup> année)
- MEMBRE ÉTRANGER : (couple)** 60 € + 8 € (droit d'entrée la 1<sup>re</sup> année)

L'adhésion ne devient définitive qu'après prononcé de l'agrément par le comité.

\* ATTENTION ! - Les mandats doivent impérativement être établis à l'ordre de : « P. Gérard »